

## Comment trouver un emploi?

**L'entrée dans la vie professionnelle, la recherche d'un nouvel emploi supposent différentes démarches:** rédiger un curriculum vitae, dépouiller les offres d'emploi, se présenter aux employeurs.

### Le curriculum vitae

Il n'existe pas de « bonne » méthode pour **rédiger un curriculum vitae** et une lettre de candidature. Certaines sont plus utilisées que d'autres, encore faut-il tenir compte du ou des interlocuteurs.

L'objet de ces pages n'est pas l'exhaustivité dans le domaine de la recherche d'emploi. Des livres plus complets existent en librairie et dans les bibliothèques publiques.

Il s'agit ici de fournir des bases minimum pour celle ou celui qui s'attaque à la recherche d'emploi pour la première fois.

« Curriculum vitae » est un mot signifiant en latin « carrière de la vie », il reprend donc en détails tout votre parcours mais sans raconter votre vie de « A à Z ».

Le curriculum vitae (C.V.) est la présentation de l'ensemble des formations et des acquis professionnels d'un candidat à la recherche d'un emploi. Il constitue sa première présentation. Il permet à l'employeur d'avoir une idée des capacités de la personne qui propose ses services.

Ce document est un **élément essentiel dans les démarches de recherche d'emploi** : une première sélection des candidats sera opérée à partir du C.V. Il sera également très utile lors de la deuxième étape de sélection : l'entretien avec l'employeur. Celui-ci posera ses questions notamment à partir des informations recueillies dans le curriculum vitae.

### Caractéristiques

Pour chaque emploi disponible, **un employeur est susceptible de recevoir plusieurs dizaines de curriculum vitae.**

Face à cet afflux, l'employeur procède le plus souvent par élimination : lecture sommaire (2, 3 minutes) de chaque curriculum vitae et rejet de tous ceux qui :

- ne répondent pas à certains critères de sélection indispensables;
- indisposent le lecteur.

Beaucoup des candidatures peuvent ainsi être éliminées sans que le curriculum vitae ait fait l'objet d'un examen attentif. Les curriculum vitae sélectionnés seront alors étudiés plus en profondeur, pour en dégager les candidats qui se verront convoqués à un rendez-vous.

**Il faut donc que votre C.V. soit rédigé adroitement, de manière personnalisée.** Un bon curriculum vitae doit présenter des qualités dans sa forme et dans son fond.

Les contraintes du C.V. sont qu'il doit être, en même temps, personnalisé et obéir à différentes règles. Une pointe d'originalité est possible lorsque vous postulez dans les métiers où la créativité est appréciée mais, attention à s'adapter à l'entreprise visée et à le faire avec brio.

### Conclusions

**Le but de la lettre de motivation et du C.V. est d'obtenir un entretien.** Vous devez donc

donner à votre lecteur l'envie de vous rencontrer : soignez le contenu et évitez toutes les erreurs grossières qui pourraient l'indisposer. Vos textes rédigés sont les premiers éléments permettant au recruteur d'imaginer qui vous êtes. Avant d'être jugé sur votre prestance et votre éloquence, vous êtes jugé sur votre capacité de présenter, par écrit, votre personne et vos idées.

**Le curriculum vitae n'est pas destiné à celui qui l'écrit et il ne doit donc pas satisfaire le candidat mais bien intéresser un futur employeur.** Certains éléments qui vous paraissent indispensables peuvent être jugés sans intérêt par d'autres. Dès lors, avant de l'envoyer, faites lire votre document par votre entourage, et, si possible, par des personnes qui ont une certaine pratique du curriculum vitae. Et suivez leurs conseils...

Enfin, si vous ne recevez aucune nouvelle de l'entreprise, ne désespérez pas ! Un petit **coup de téléphone** est parfois utile pour vérifier que votre lettre est bien arrivée à destination mais faites un suivi de vos appels téléphoniques afin de ne pas rappeler le même employeur, deux fois la même semaine. Il y verrait un manque de professionnalisme.

### Si vous obtenez un entretien d'embauche, préparez-le

- avant l'entretien, essayez d'anticiper les questions et vos réponses.
- mettez vous en valeur sans vantardise, placer vos points forts dans la discussion le plus naturellement possible. Une parfaite connaissance de votre C.V. est évidemment indispensable.
- défendez vos points faibles: transformez les en points forts ou en éléments qui vous ont fait avancer,
- soyez précis dans vos réponses, n'hésitez pas à poser des questions pertinentes. Informez-vous sur les activités de l'entreprise, son historique, etc... avant l'entretien. Cet entretien vous permettra, aussi, de vérifier que le poste correspond à vos compétences et à votre projet professionnel.
- soyez ponctuel au rendez-vous, n'oubliez pas que la première impression que l'employeur aura de vous sera déterminante (poignée de main, regard, posture, etc...).

Durant nos permanences, notre **atelier multimédia** vous permet de taper vos documents sur ordinateur si vous n'en possédez pas, nous vous conseillons pour la rédaction de votre curriculum vitae et mettons à votre disposition différents documents pouvant vous apporter une aide pour le curriculum vitae même et pour la préparation à l'entretien d'embauche.

### La recherche d'un emploi

Plusieurs pistes peuvent être suivies pour la recherche d'un emploi:

- les **services emplois**
- les **Arae: ateliers de recherche active d'emploi** peuvent également aider les demandeurs à effectuer un bilan: orientation professionnelle et/ou cv et/ou lettre et/ou téléphone et/ou préparation d'entretien et/ou recherche active d'emploi (espace de recherche).
- les **Missions locales sont des opérateurs d'insertion socioprofessionnelle (OISP), elles offrent un service d'accueil, de conseils et d'informations en matière d'orientation professionnelle, d'emploi et de formation.**
- les **sites internet** qui proposent des offres ou sur lesquels il y a possibilité d'encoder son curriculum vitae

**Autres pistes:**

les **candidatures spontanées** dans différentes entreprises, les **quotidiens, les revues professionnelles** qui publient des offres d'emploi, certaines émissions de radio diffusent des offres d'emploi, les **agences d'intérim**

- pour trouver des **emplois à l'étranger: adresses utiles**

(des coordonnées d'entreprises et de services emploi à l'étranger sont disponibles à notre permanence)

MAJ 2011

Infor Jeunes asbl - Chaussée de Louvain, 339 - 1030 Bruxelles - Tél.: 02/733.11.93 -  
inforjeunes@jeminforme.be - www.jeminforme.be